L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 11 AVRIL 1895. Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI. 11 AVRIL 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Spear & Escoffier, au coin des rues St Claude et Marigny, un cheval et wagon, billet hypothécaire, action de la N. O. Co-operative Bank.

Par Macon, Denis & Kernaghan, à la Bourse des Encanteurs, Stock, actions et billets ; aussi un cottage en bois.

Par le Shérif, à la Bourse des Encanteurs, plusieurs terrains et bâtisses.

Le Canal du Nicaragua et les Anglais.

Du moment que la question du creusement du Canal de Nicaragua était mise sur le tapis et que le gouvernement de Washington nommait une commission scientifique pour étudier le projet, en régler le tracé, en indiquer la route, en dresser le devis complet, les Anglais devaient nécessairement s'inquiéter de ce qui allait se passer et aller aux enquêtes. Est-ce qu'il est possible à une nation quelconque de tenter quoi que ce soit, chez elle ou hors de chez elle, sans soulever les susceptibilités ou les soupçons de la Grande Bretagne ? Celle-ci n'a-t-elle pas des possessions partout sur le globe, même dans l'Amérique Centrale, la dernière de toutes les régions où elle eût dû pénétrer et planter son pavillon ? Comment y est-elle parvenue ? Inutile de revenir sur cette vieille histoire. Le fait est qu'elle y est parfaitement établie, qu'il sera bien difficile de l'en déloger, et que de ce coin de terre dont elle s'est emparée subrepticement, elle n'épargne rien pour entraver tous les mouvements de l'Union américaine.

Ici, pourtant, il ne lui sera pas aisé de faire opposition à l'exécution du projet. Tout ce qu'elle peut demander, c'est qu'on lui accorde le même droit de passage qu'à la puissance la plus favorisée.

Elle n'a pas, elle ne doit pas avoir le moindre privilège qui ne soit pas parfaitement partagé par les autres marines, telles que celles de la France, de l'Allemagne, de l'Italie et alors ce n'est plus un privilège, mais un droit commun, précisément ce que nous lui reconnaissons comme à toute autre nation.

Naturellement certains membres de la Chambre des Communes ont demandé au secrétaire des Affaires Etrangères de nommer une commission anglaise chargée de coopérer avec celle des Etats-Unis.

La réclamation était plus que hardie ; elle a eu l'accueil qu'elle méritait. Il a été déclaré net que l'Angleterre n'avait aucun droit de se mêler de cette affaire et qu'elle ne s'en occuperait activement que sur la prière des Etats-Unis.

La réponse est correcte ; reste à savoir si les agissements du Cabinet le seront également à l'avenir. Il faut nous attendre à ce que l'on soulève, à droite où à gauche, mais toujours sous l'inspiration de l'Angleterre, une foule d'obstacles à l'exécution des travaux. Plus d'un homme d'Etat dans l'Union et hors de l'Union sont déjà sur le qui-vive. Il est à espérer que l'administration saura se tenir sur ses gardes et éviter les pièges qui lui seront tendus plus tard.

LA NOUVELLE LOI SUR L'ESPIONNAGE.

Le gouvernement a saisi la Commission de l'armée d'un nouveau projet de loi, en deux parties, sur l'espionnage.

La première partie modifie les articles 205 du Code de justice militaire du 9 juin 1857, pour l'armée de terre, et 263 du Code de justice militaire pour l'armée de mer ; elle les modifie comme suit :

Est puni de mort, avec dégradation militaire, tout militaire ou marin qui livre ou communique, soit à un gouvernement étranger, soit à toute personne agissant dans l'intérêt d'un gouvernement étranger, des objets, plans, écrits, documents ou renseignements dont le secret intéresse la défense du territoire ou la sûreté extérieure de l'Etat.

Voici maintenant le texte de la seconde partie :

Projet modifiant le Code pénal.

ARTICLE 1er.—Les articles 80-81 du Code pénal sont remplacés par les articles suivants :

ART. 80.—Sera puni de mort quiconque aura livré ou communiqué à l'ennemi ou aux agents de l'ennemi des objets, plans, écrits, documents ou renseignements dont le secret intéresse la défense du territoire ou la sûreté de l'Etat.

ART. 81.—Sera puni de la peine des travaux forcés à temps quiconque aura livré ou communiqué soit à un gouvernement étranger, soit à toute personne agissant dans l'intérêt d'un gouvernement étranger, des objets.... (le reste comme à l'article précédent).

Si le crime prévu au paragraphe précédent a été commis par une personne à laquelle lesdits objets, plans, écrits ou documents ont été confiés ou qui en aura connaissance à raison de ses fonctions, la peine sera la peine de mort.

Si le coupable est de nationalité étrangère et non domicilié en France, la peine sera celle de la détention.

ARTICLE 2.—L'article 82 du Code pénal est abrogé.

ARTICLE 3.—Les crimes et délits contre la sûreté extérieure de l'Etat, prévus par les articles 75, 76, 77, 80, 81, paragraphes 1 et 2, et 83, ne peuvent être considérés comme ayant un caractère politique.

Le ministre de la guerre, annonce le *Figaro*, saisira très prochainement la Commission de l'armée d'un nouveau projet de loi sur l'espionnage.

Les lamentations de Bourqueney.

"Hier j'étais bien tranquille et ma vie s'écoulait paisiblement dans les douceurs du Protocole. Je donnais aux ministres et aux grande personnages de l'Etat des consultations discrètes sur la manière de saluer les ambassadeurs et d'inviter les princes à dîner toutes choses qu'on n'apprend pas dans les réunions publiques. Je savais l'ordre des cortèges officiels et qui doit passer devant, afin que la paix de l'Europe ne soit pas troublée. Et malgré ces hautes fonctions, le public et la presse ignoraient mon nom et, aussi, je n'étais jamais mêlé aux polémiques quotidiennes ni injurié par personne! Et j'étais heureux!

"Fragilité des joies les plus modestes! Aujourd'hui, on ne peut plus ouvrir un journal sans voir le nom de Bourqueney! Il y a un incident Bourqueney! Il n'est question que de Bourqueney partout! Demain nous aurons le scandale Bourqueney! Ces syllabes qui me sont pourtant familières, j'arrive à ne plus oser les prononcer sans inquiétude ; et je me regarde, imprimé dans les gazettes, comme dans un miroir qui grossirait mes traits en les déformant. Bourqueney! Est-il possible que je m'appelle Bourqueney? Moi!

"Et tout cela, parce que M. Casimir-Perier s'est rencontré avec monsieur le Président de la République au bal des étudiants! Ce Casimir-Perier, on n'a jamais tant parlé de lui que depuis qu'il a donné sa démission!

"Car un Président de la République qui a donné sa démission, c'est comme un mur derrière lequel il se passe quelque chose. On le regarde machinalement.

"Est-ce de ma faute si le Protocole n'a pas prévu ce mur?

"Faites, mon Dieu, qu'il ne prenne pas un jour à M. Félix Faure, notre vénéré Président, l'idée de démissionner lui aussi! Songez à ce que deviendrait un simple directeur du Protocole, s'il y avait deux Présidents démissionnaires et un troisième en exercice!

"Et comme il n'existe aucune raison pour que nous n'ayons pas à la longue et par suite de l'instabilité des choses humaines, quatre, cinq ou six Présidents ayant successivement donné leur démission, je me jette à vos pieds, Seigneur, et je vous supplie de m'inspirer! Vous êtes le chef suprême de tous les Protocoles et vous savez seul la différence exacte qu'il y a entre un Président de la République qui a donné sa démission et un Président qui ne l'a pas donnée encore!

"Dites-la-moi, afin que je ne commette plus d'erreurs à l'avenir.... ou nommez-moi à un autre poste le plus tôt possible."

ALFRED CAPUS.

Le testament de Mac-Mahon.

Le testament du maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, vient d'être homologué par les tribunaux anglais, le maréchal ayant possédé en Angleterre, les biens d'une valeur estimée à 70 livres sterling (1,750 francs). Par ce testament, le maréchal institue sa veuve seule exécutrice testamentaire et lui laisse tout ce qu'il possédait, à l'exception des quelques objets suivants : le drapeau de Malakoff, légué à son fils Patrice ; l'épée d'honneur que lui ont offerte les Irlandais après la guerre d'Italie et un képi troué d'une balle légué à son fils Emmanuel ; l'épée qui lui fut donnée par la ville d'Autun, léguée à sa fille ; et la paire de pistolets qui lui venait du roi Victor-Emmanuel, dont hérite le général de Broglie. A la mort de la duchesse de Magenta, tous les biens du maréchal devront être partagés entre ses enfants.

PARADOXES ET VÉRITÉS.

Ce n'est pas l'occasion qui fait le larron ; c'est le larron qui fait l'occasion.

PH. GERFAUT.

La vanité rend l'homme content de lui ; l'orgueil le rend difficile à contenter.

EUGÈNE MARBEAU.

LES 28 JOURS D'UN SUICIDÉ.

On sait qu'il existe aux Etats Unis, dans le New-Jersey, un *club de suicidés* assez prospère, bien qu'il n'ait pu—jusqu'ici du moins—obtenir d'être reconnu d'utilité publique ; mais cela viendra. Aussi bien l'estampille de l'Etat n'est qu'une superfétation pour les institutions douées d'une vitalité propre. Notre club, écrit Georges Izambard, en est la preuve : il compte déjà vingt-cinq membres.

Chaque année, un tirage au sort désigne celui de ces joyeux drilles dont c'est le tour de se tuer—car il faut bien que jeunesse se passe—et l'heureux coquin s'exécute en grande pompe dans le parc de Glendale, ayant choisi le jour le plus *select*, l'appareil le plus sensationnel, et le genre de mort le mieux assorti à ses goûts de publicité réclamière. Chez nous de même, à côté du suicide émoussant des vaincus de la vie ou des inconsolables de l'amour, on trouve le suicide de fantaisie, très couru aussi, non plus comme sport, mais bien comme profession. A côté de ceux qui en meurent, il y a ceux qui en vivent. Et la "profession de suicidé" est de celles qui font très bien vivre leur homme :

Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir,
On prend.... un revolver, que l'on porte en sautoir.

Le quémandeur au revolver, pourvu qu'il ait la tenue obligatoire du gentleman élimé, l'air fatal le geste fébrile, ne manque jamais son effet sur les vieilles dames soucieuses de la propreté de leurs parquets : "Pas chez moi, monsieur! Pas chez moi. Prenez plutôt ces cent sous!.... (A part :) et j'y gagne : avec l'enlèvement, le nettoyage et le cirage, ça me reviendrait à plus que cela."

Les "faits divers" aussi, depuis le commencement de la semaine, sont pleins de ces dénouements ultra-dramatiques.

Lundi, c'est un M. Paul, qui a mésusé d'un dépôt reçu de son ami l'étudiant, meubles, bijoux et numéraire. Il s'est offert quinze jours durant, dans les brasseries les plus amusantes, une vie émaillée de marasquine et de sourires d'almées : tout le *quibus* de l'absent y a passé. Huit autres jours d'égales délices sont venus s'y ajouter, moyennant un petit voyage chez "ma tante" avec les bijoux du camarade. Restaient ces meubles qui, "lavés" à leur tour chez le brocanteur du coin, n'ont contribué que pour cinq nouveaux jours de liesse, les derniers ; en tout, vingt-huit jours. Quelle noce, mon empereur!.... Mais quel lendemain! Mal aux cheveux, cœur et ventre vide, réclamations mesurées d'abord, puis pressantes, puis furibondes du Pylade enfin écarté. Puis, imminent, le spectre du commissaire.... Alors, dans un irrésistible dégoût de l'existence, il a pris la plume et tracé d'une main ferme ces lignes laconiques, qui, jetées à la poste, en même temps qu'elles confessaient la faute, en annonçaient le châtiment :

Monsieur le commissaire,

J'ai volé mon ami ; mais je préfère la mort au déshonneur. Quand vous recevrez ces lignes, j'aurai payé ma dette.

Pif!

Premier cadavre.

Mardi, c'est Beaufaron qui pique une tête du haut du pont de Grenelle dans la Seine.

Pourquoi, celui-ci? c'est, paraît-il qu'il devait une certaine somme à son logeur et l'avait dépensée pour ses menus plaisirs. Alors, pouf!

Second cadavre.

Jeudi, c'est un Italien, Martinoni, qui s'en va faire un bon dîner passage Tivoli, puis, quand arrive le quart d'heure de Rabelais, enjambe la fenêtre et.... paf!

Troisième cadavre.

Brrr! que de victimes! Mauvais payeurs, sans doute, mais avec des circonstances atténuantes, puisque, le moment de l'échéance arrivé, ils n'ont pas renâclé, et bravement ont payé de leur personne, sinon de leur argent!

Ouais! n'en croyez rien!

Primo : Entre Martinoni et le sol s'est trouvé fort à point un solide grillage en fer, qu'il avait bien remarqué, le matin, et dans lequel il a chu tout vif comme un clown dans un filet.

Secundo : Beaufaron, l'ingénieux suicidé du pont de Grenelle, était un nageur émérite qui sut fort bien s'accrocher aux bouées de sauvetage ; c'était pour apitoyer son créancier qu'il avait inventé tout un roman, où il se posait en victime d'une agression nocturne, comme s'il eût été dépouillé, puis jeté à l'eau par des malandrins! "Moi, suicidé, jamais ; assassiné, oui!" Pas plus assassiné que suicidé, le pauvre homme!

Tertio : Reste l'histoire de M. Paul. C'est la plus bouffonne, mais vous l'avez lue certainement, et vous savez ainsi qu'on le trouva, gisant sur son lit, avec une fiole vide dans sa main crispée.... Mais aux seuls mots de "morgue" et "d'autopsie", notre mort ne fit qu'un bond : il préférait le déshonneur à l'autopsie.

Combien, oui, combien nombreux ceux qui ne ratent! Sans compter ceux, et ce sont les pires, qui, en ne ratant ne ratent pas les autres ; ces petits Antonys et ces petits Lovelaces qui font des feux de salves sur leurs amies, quitte à garder pour eux un semblant de suicide qu'ils ont soin de rendre anodin.

A voir combien il leur est aisé de tuer les autres, le public ne saurait s'imaginer combien il leur devient malaisé de se tuer eux-mêmes. Pour les autres ça va tout seul ; on presse la gachette coup sur coup ; ça fait *pan, pan, pan*,, et ça y est. On n'a pas en besoin d'être un fort tireur pour faire mouche, puisque l'on tirait à bout portant.

Mais pour soi-même.... Ah! fichtre! C'est une autre paire de manches. Il faut croire qu'il y a un tour de main très difficile à attraper, ou qu'un dieu indulgent veille à la conservation de l'espèce, car l'amateur ne réussit que très.... très rarement à se perforer à son tour ; ou bien, s'il s'écorne l'épiderme, ça lui fait juste autant d'effet qu'un bonchon de champagne mal dirigé.

Entre les deux meurtres projetés par l'amant d'aujourd'hui, celui de sa maîtresse et le sien, sa raison soi-disant égarée se retrouve juste à point pour l'empêcher de perpétrer le petit dernier, le plus nuisible à vrai dire à l'intégrité de son propre épiderme. Dès que la mort n'a pas voulu de lui d'emblée, il juge qu'il serait de mauvais goût d'insister davantage.

Mais laissons ces profils sinistres et revenons aux joyeux suicidés qui ne suicident ni eux, ni.... les autres. Notre histoire littéraire contemporaine nous fournirait plus d'une anecdote amusante où l'on verrait tel jeune auteur, impatient d'une réclame lente à venir et, pour en hâter l'éclosion, prenant le parti de s'enterrer tout vif, comme Charles-Quint à Saint-Just. Un beau matin les journaux apprennent qu'on vient d'enterrer, à Ploubelzellec, un de ces infortunés convives du banquet de la vie, qui s'en est retiré comme Gilbert ou comme Escousse, en laissant des chefs d'œuvre que l'on a soin d'énumérer. Ça vaut toujours quelques nécrologies.

Son coup fait, le galant ressuscite et, moins dégoûté que le Philoclès de M. Mario de la Tour, qu'on jouait l'autre jour au *Théâtre des poètes*, le matin fumiste a trouvé dans cette publicité de racroc un premier tremplin d'où il va s'élancer vers une gloire nouvelle.

Ça s'appelle du savoir-faire, et ça vaut mieux qu'un long poème.

Les encombrements du quartier français.

Depuis quelque temps nous voyons certains quartiers supérieurs de la Nouvelle-Orléans (partie américaine) protester énergiquement contre la prétention de compagnies d'établir une double voie ferrée—système Trolleys—dans des rues tellement étroites, que les allées et venues des cars constituent un véritable danger pour les passants et les habitants de ces rues ; ils forment des meetings, ils rédigent des pétitions ; ils font même lancer des injonctions contre les entrepreneurs par les tribunaux.

Réussissent-ils toujours dans leur tentative? Non, certes. Il est presqu'impossible de venir à bout de la persistance, de l'opiniâtreté de certains entrepreneurs, de certains "jobbers", qui nous prennent pour des "jobards" et agissent audacieusement en conséquence.

Mais au moins y a-t-il une résistance quelconque, de la part des populations ; ils donnent signe de vie, ces citoyens-là, et parfois, dans les régions officielles, on est forcé de compter avec eux.

Rien de pareil dans le quartier français. On a beau encombrer les rues de bois, de poutres, de soliveaux, de planches, de façon à y rendre la circulation dangereuse, impossible même, les habitants ne bougent pas, ne se plaignent pas, ne protestent pas. Jamais on n'a vu population plus moutonnière. Aussi l'on ne se gêne guères avec elle.

Voilà bien trois grands mois que la rue Royale, une des plus fréquentées qu'il y ait en ville, est lamentablement encombrée de poutres et de planches placées tout exprès de façon à empêcher à la fois sur le trottoir et sur la chaussée. Les embarras de voitures y sont de tous les instants. Voilà plus de trois mois que cela dure et au train dont vont les choses, nous en aurons probablement jusqu'à l'automne. L'administration n'en a cure. Est-ce que l'on se gêne avec le quartier français?

Nous savons bien que l'entrepreneur se plaît à placer, tous les soirs, une lanterne quelconque, plus ou moins rouge, plus ou moins lumineuse, qui, parfois même, a l'avantage de briller par son absence, mais nous nous passerions volontiers de cette ridicule et grossière illumination. Moins d'encombrement et moins de lampions feraient mieux notre affaire. Il ne devrait jamais y avoir plus de deux ou trois îlets défoncés et travaillés à la fois. La circulation devrait exister complète et sans aucune entrave, sur tout le reste de la ligne. On n'a jamais abusé à ce point de la longanimité de la population du Deuxième District.

A SATHONAY.

La fête des drapeaux a été brillante ; elle a fourni à la population de l'endroit l'occasion de faire une ovation au Président de la République.

Très imposant a été le spectacle, nous rapportent les journaux, quand M. Faure a remis les drapeaux au colonel Gillon, du 200me régiment, au colonel Sadri, du régiment d'Algérie ; au colonel Bourguié, du 13me régiment d'infanterie de marine et au colonel de Lorme, du régiment colonial.

Voici les paroles qu'il a prononcées d'une voix vibrante ; paroles que nous avons publiées en partie dans nos dépêches au lendemain de la fête :

Officiers, sous-officiers et soldats du corps expéditionnaire de Madagascar !

Au nom de la patrie française dont il symbolise l'unité et la grandeur, je vous remets ce drapeau.

Les couleurs sont connues dans les mers que vous allez traverser et dans la grande île africaine où vous allez protéger nos compatriotes, défendre les intérêts du pays et imposer le respect de nos droits.

Avec l'autorité des armes, notre drapeau porte dans ses plis tout le génie de la France ; vous ne l'oublierez jamais et vous saurez vous montrer dignes de la mission civilisatrice que vous confie la République.

Au cours de cette campagne, vous aurez à affronter des difficultés sérieuses et à donner des preuves de courage, de discipline et d'endurance.

Sous le commandement de vos chefs vous serez à la hauteur de tous les sacrifices. Dans les marches, dans les combats, aux heures de péril et aux heures de victoire, en jetant un regard sur vos drapeaux déployés, vous sentirez que la France est avec vous.

Nous vous suivrons avec fierté et nous attendons avec confiance le moment où vous inscrirez sur ces étendards intacts aujourd'hui un premier nom glorieux : Madagascar !

Les travaux à Gibraltar.

Sir Charles Dilke disait dernièrement, à la Chambre des communes, qu'en cas de guerre, la tactique de l'Angleterre devait être de bloquer la Méditerranée, par Gibraltar et par Aden, ce qui réduirait à néant la pseudo-neutralité du canal de Suez. C'est sans doute pour se préparer à cette hypothèse, que le gouvernement anglais vient de commencer de nouveaux et importants travaux dans la baie et sur le *Penon* de Gibraltar lui-même, dont les assises percillées formées d'un calcaire friable, menaçaient de s'écrouler en ensevelissant les niches que l'on y a pratiquées pour y placer les canons destinés à balayer le détroit, et dont le feu ne pourrait probablement rien sur des navires à vapeur pouvant se défiler de plus de vingt mètres par seconde. On vient d'installer, de la citadelle à la cime du mont *Alameda*, un chemin de fer aérien de 1,200 mètres de projection, supporté par trois supports intermédiaires, lequel permet de franchir la distance en deux minutes et d'élever des chargements de soixante-dix tonnes. C'est un véritable engin de guerre. Il y a plus de quarante ans que ce système a été pratiqué en France, dit la *Liberté*, et le génie avait même projeté une passerelle de ce genre pour la traversée de la Seine au Point-du-Jour, avant la construction du magnifique viaduc de Bassompierre.

LOUISIANE.

Où en sont nos récoltes? C'est qu'il est aujourd'hui, à l'époque actuelle de l'année, plus intéressant que jamais de savoir. On se rappelle que nous avons eu récemment une véritable température d'été. Depuis, le thermomètre a subitement baissé de plus de treize degrés et la semaine dernière a été presque tout entière très froide. Aussi la végétation a-t-elle arrêté. Elle est, en ce moment, en retard de plus d'un mois.

C'est la première fois depuis longtemps que la canne est si peu avancée, mais elle pousse lentement et convenablement à l'heure qu'il est, et tout nous fait encore espérer une bonne moyenne, pour le plant comme pour les souches. La semence, pour laquelle on craignait beaucoup, n'est, au contraire, bien conservée, et les souches sont restées vivaces, malgré les grands froids auxquels elles ont été soumises.

Comme le terrain est sec, les paroisses inférieures n'ont pas souffert ; elles sont saines.

On ne peut se plaindre du maïs ; il est en bon état et pousse à merveille. On en a beaucoup semé, cette année ; on en sèmera encore beaucoup. Nous en aurons la plus abondante récolte que l'on ait jamais vue en Louisiane.

On sème le riz à force, bien qu'il fasse un peu froid, pour ce genre de travail ; mais le soleil d'avril va bientôt faire germer tout cela.

Nos jardiniers ont beaucoup perdu par suite des gelées et de la neige. Tout recommençait à pousser, quand est arrivé récemment l'ouragan de grêle qui a fait tant de mal. Dans quelques endroits, les grêlons avaient la grosseur d'un œuf de pigeon.

Maintenant que tous ces accidents, toutes ces calamités sont arrivées à leur fin—espérons-le, du moins—nous avons le droit de compter sur du beau temps, sur des journées éclatantes de soleil. Les pluies ayant maintenu la terre en bon état, il y a lieu de croire que tout va pousser rapidement, de façon à rattraper le temps perdu.

—Si l'on veut se rendre compte des progrès qui s'accomplissent dans l'industrie sucrière louisianaise, en dépit des obstacles que lui suscite, à chaque instant, le Congrès, il faut se transporter sur le Bayou Lafourche, à Raceland, sur les propriétés de M. Léon Godchaux, dirigées par MM. Charles et Jules Godchaux. Voici quel sera le chiffre de la récolte pour 1895. Elle contient 1,278 acres, y compris celle d'Utopia qui vient d'être ajoutée à l'habitation Raceland. Voici les détails : sur Raceland, 420 acres de plant, 366 de souches de première année, 40 de seconde année. Sur Utopia, 140 acres de plant, 312 de souches. Utopia expédie ses cannes par tramway sur Raceland qui l'avoisine.

Sur les deux habitations, la semence de cannes est très bonne et les souches promettent beaucoup. Sur Utopia, même, les souches sont aussi belles que le plant.

Utopia a été agrandie, à l'aide de nouvelles terres, récemment défrichées ; on a planté 135 acres de cannes sur les terres nouvelles et, de plus, il y a 136 acres de maïs. C'est M. Jules Godchaux qui est sur cette vaste propriété, le représentant de son père, M. Léon Godchaux.

Raceland a une usine magnifiquement équipée. L'usine peut travailler, en moyenne, 1,000 tonnes de cannes par jour. On y a même parfois fait plus de 1,100 tonnes par 24 heures. L'an dernier, l'usine centrale a fait 10,000,000 de livres de sucre.

DUC DE CAMBRIDGE.

Le duc de Cambridge, généralissime de l'armée anglaise, s'est rendu, il y a quelques jours, à sa résidence officielle, où est la caserne des horse guards à Whiteball, pour recevoir les députations militaires qui venaient le féliciter à l'occasion du 76e anniversaire de sa naissance. Le duc, qui est le petit-fils du roi George III, est né à Hanovre, le 26 mars 1819,—juste deux mois moins deux jours avant la reine Victoria, sa cousine.

Les députations représentaient l'état-major-général et les divers corps placés sous le commandement effectif on honoraire du duc ; le génie dont il est général et les régiments dont il est colonel : grenadiers de la garde, 17e lanciers, royale artillerie, 60e royal rifles, rifle volunteer brigade de la Cité. Etaient également présents les colonels du régiment des fusiliers écossais et du 17e dragons qu'il a commandés avant d'arriver au généralat.

Après avoir reçu les vœux des assistants, le duc de Cambridge a prononcé une courte allocution, au cours de laquelle il a rappelé la campagne de Crimée, les combats de l'Alma et de Balaklava, auxquels il assistait, celui d'Inkermann où il eut un cheval tué sous lui.

"La mort, a-t-il dit, a enlevé la plupart des officiers qui exerçaient un commandement pendant la campagne de Crimée. Il n'est pas besoin que je vous nomme les chefs regrettés qu'a perdus l'armée anglaise ; leurs grandes actions sont présentes à toutes les mémoires. Mais je vous invite à les associer dans vos souvenirs, à ceux de nos alliés d'alors qui ont également disparu : le maréchal de Saint-Arnaud, le maréchal Pélissier, le maréchal de Mac Mahon, et enfin l'illustre maréchal Canrobert, chevalier de l'ordre du Bain, récemment arrivé au terme de sa belle, longue et glorieuse carrière."

Après cet hommage à l'armée française, le duc a remercié les députations en leur assignant rendez-vous pour l'an prochain : puis il est rentré à son hôtel pour y recevoir les compliments de sa famille.

DE CI DE LA.

Les millionnaires sont exposés à recevoir des monceaux de lettres. C'est le cas de M. Vanderbilt, le richissime Américain, qui est en ce moment à Saint-Pétersbourg. Il est accablé de lettres de toute nature.

Voici le texte de l'une de ces missives, que lui a adressée une jeune fille pauvre de Saint Pétersbourg et dont la tournure a fait sourire les Pétersbourgeois :

Monsieur Vanderbilt,

J'ai appris par les journaux russes à quel chiffre énorme se monte votre fortune. J'ai calculé que votre revenu annuel est de tant, par mois tant, par jour tant, par heure tant et par minute tant.

Je suis fiancée à un pauvre employé russe, touchant de bien maigres appointements, c'est pourquoi je me suis permis de vous adresser ces lignes, pour vous prier d'avoir l'extrême obligeance de me prêter telle somme de roubles, formant le montant de votre revenu *de trois minutes*.

Je prierais Dieu de vous protéger dans tous vos voyages.

OLGA X.

N.-B.—Je vous prie, monsieur, de me donner votre adresse, à Paris ou à New-York, et dans un an, jour pour jour, je m'engage à vous restituer la somme que vous aurez bien voulu m'avancer.

Le grand succès que M. Alexandre Dumas vient de remporter au Théâtre-Français donne une saveur imprévue à cette lettre quasi prophétique et absolument inédite que l'auteur de *Mademoiselle de Belle-Isle* écrivit à son fils, à propos de l'*Ami des femmes*, au sortir de la répétition générale de cette pièce au théâtre du Gymnase :

"Mon cher enfant,

"Dors sur les deux oreilles. *L'Ami des femmes* est ce que tu as fait de plus fort.

"Ton

"A. DUMAS.

"4 mars."

Un souvenir à propos du prince Komatsu, récemment nommé au commandement de la troisième armée japonaise opérant dans le golfe de Petchili.

On se rappelle les grandes manœuvres de 1887 aux environs de Saumur et la revue qui fut passée à Moutreuil-Bellay.

Parmi les cinquante officiers étrangers qui assistaient à ces manœuvres était le prince Komatsu, parent du Mikado.

La mission Japonaise comptait cinq autres officiers. Tous étaient très attentifs aux mouvements des troupes. Leur triomphe sur les Chinois prouve qu'ils ont tiré profit de leurs observations.

Voyageurs arrivés à l'Hôte Grunewald.

B F Ormond, Meridian, Miss ; J H Messick, Chattanooga, Tenn ; R S Strongfellow, Montgomery, Ala ; C H Morell, Baltimore, Md ; R F Sweeney, Charleston, Il ; J L Satterwhite, Five Points, Ala ; J W Lawrence, Woodburn, Miss ; W G Mitchell, ville ; C H Calrer, Toledo, O ; Wm Schloss, N. Y ; D J Batch-lder, Jr., Hazlehurst, Miss ; Al. A King, New York ; J N Wheeler, Ark ; J W Lawrence et femme, Woodburn, Miss ; B Dreyfus, Natchez ; H Frash, Cleveland ; E M Lyon, Detroit ; J H Wood, Memphis ; F G Cotton, Chattanooga ; Geo Griffin, Chattanooga ; L F Stevens, Boston ; L Lowenstein, Lne ; Mme Jos Ryan, Mme M. Kittredge, Chicago ; M et Mme Romaine Marc, N Y ; Mme L Zimmer, Mme L Baerman, Mobile ; Charles Schott, Hartford, Connecticut ; R W Southerland, Mobile, Ala ; C F Caffin et femme, Chicago ; Louis Hess Irwin et femme, New Albany, Ind ; L C Neustadt, Quincy, Ills ; Mme D R Martin et deux enfants, Pullman, Ills ; W S Wing Vicksburg, B E Nichols, Sioux City Ia ; W N Crane, New York ; S W Hall et femme, Jackson, Miss ; F S Wooten et femme, Brookhaven, Miss ; J C Kalla, J F Donnan, Chicago ; D N Suttle, Corsicana, Texas ; F F Ellis, Birmingham, Ala ; Dr Wm Kelly' Tallaloh, Lne ; Geo R Hogshire, St Claire, O.

DEPECHES Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

Le Nouveau Président de la Chambre des Communes.

Presse Associée du Sud.

Londres, 10 avril—Les membres de la Chambre des Communes se sont réunis aujourd'hui à midi et ont immédiatement procédé à l'élection du *Speaker*, en remplacement de l'honorable Arthur Wellesley Peel, démissionnaire.

Samuel Whitbread a proposé M. William Court Gully, libéral, et a été secondé par Augustin Birrell. Sir John Mowbray a posé la candidature de Sir Matthew White Ridley, conservateur. Gully a été élu par 285 voix contre 274 à Sir Ridley.

L'Empereur approuve la Décision de la Cour Martiale.

Presse Associée du Sud

Berlin, 10 avril—L'empereur a confirmé l'acquittement par la cour martiale de Leubecht Von Kotze, accusé d'être l'auteur de lettres scandaleuses.

En Orient.

Presse Associée du Sud.

Londres, 10 avril—Une dépêche de Shang Haï dit que le navire Anglais Yikang, saisi par les Japonais près de Taku, au moment où il transportait une grande quantité de cartouches, sera conduit à Port-Arthur.

Une dépêche de Shimonoseki annonce que Li Hung Chang est complètement rétabli, et reprendra en personne les négociations aujourd'hui.

Ce son côté, le *Central News* reçoit un avis de Shang Haï disant que la plus grande indignation règne contre l'expéditeur des cartouches saisies avec le navire Yiksang, qui a faussement déclaré la cargaison.

Il est estimé déshonorant que les fonctionnaires des douanes, qui ont examiné la cargaison, aient laissé expédier les cartouches, et on conclut de ce fait qu'ils sont impliqués dans l'affaire ; les propriétaires du navire sont exonérés.

Les navires anglais sont parvenus à nommément, au contraire des navires allemand.

Au Chitral.

Presse Associée du Sud.

Londres, 10 avril—Des avis de Chitral disent que l'ennemi a évacué la contrée jusqu'à la rivière Panj Kara. Les sapeurs anglais ont réussi à établir un pont sur le Swat, sans être inquiétés.

Le nombre des partisans d'Umra Khan est réduit à six cents hommes armés de fusils.

Grand Incendie à St-Louis.

Presse Associée du Sud.

St-Louis, 10 avril—Le grand élévateur de grains de l'avenue Theresa, appartenant au Missouri Grain & Commission Company dont Jno. W. Sharp est le Président, a été détruit par le feu ce matin, en même temps que soixante-quinze milles boisseaux de grain.

La perte totale s'élève à $75,000, dont une faible partie seulement est assurée. L'origine de l'incendie est inconnue.

L'opinion de M. Balfour.

Presse Associée du Sud.

Londres, 10 avril—En discutant les candidatures à la Présidence de la Chambre des Communes, M. A. J. Balfour, le leader des Conservateurs, a dit que le support de Gully par le gouvernement est sans précédent et dangereux pour l'action productrice de la Chambre à l'avenir. Gully, dit-il, est inconnu, en ce qui regarde les travaux des Communes ; il n'a jamais pris part aux débats et n'a appartenu à aucun comité.

Sir William Harcourt a critiqué sévèrement le mauvais exemple donné par Balfour en faisant de l'élection du Président de la Chambre des Communes l'objet de la discussion des partis.

Gully a remercié la Chambre de son élection, et a exprimé son appréciation de l'honneur et de la grande responsabilité de la charge qui lui est confiée.

Sir William Harcourt et M. Balfour ont présenté des félicitations au nom de leurs partis respectifs, et l'assemblée a prononcé l'ajournement.

Nouvelles Américaines.

La Petite Vérole à St-Louis.

Presse Associée du Sud.

St-Louis, 10 avril—Dix nouveaux cas de petite vérole ont été rapportés au Bureau de Santé pendant les dernières vingt-quatre heures.

Cent vingt-un malades se trouvent à la quarantaine ; seize sont gravement atteints. Soixante-quinze pour cent des malades sont des gens de couleur.

Navires en détresse.

Presse Associée du Sud.

Norfolk, Virginie, 10 avril—Le steamer anglais Alverona, de Cuba à New York, est arrivé à Norfolk ce matin, désemparé. Le capitaine rapporte qu'il a rencontré, entre Hatteras et le Cap Henri, une barque en détresse.

Fin de la Révolution en Colombie.

Presse Associée du Sud.

New York, 10 avril—Une dépêche spéciale de Panama au *Herald* dit que les nouvelles apportées par le garde-côtes Bogota annoncent que l'ordre est rétabli à Cauca et à Tolima. Les rebelles perdent confiance. Il est certain que les opérations du général Reges, à Enciso, ont porté un coup fatal à la révolution.

L'armée de Reges, qui comptait 30,000 hommes, est réduite à 8,000. La loi martiale n'a encore été abolie dans aucun département, et les emprunts forcés continuent.

Les Conditions de la Paix.

Presse Associée du Sud.

Washington, 10 avril—Une dépêche annonce que sept des huit conditions imposées par le Japon ont été acceptées par le plénipotentiaire Chinois, Li Hung Chang.

Les cercles diplomatiques de Washington se réjouissent et ne doutent plus de la proclamation de la paix à brève échéance.

Les huit conditions sont les suivantes : 1. Indépendance de la Corée ; 2. Cession de Formose ; 3. Cession du promontoire de Liantang, y compris Port Arthur ; 4. Indemnité de guerre ; 5. Introduction des machines dans l'empire chinois et permission aux étrangers d'établir des manufactures ; 6. Modification de la taxe Likin et extension du système de transit des marchandises importées.

7. Ouverture de certaines rivières chinoises au commerce, y compris le Yan Tse Kiang jusqu'à Chung King Siang ; de Hankow, sur le Yang Tse, à Siang Tan Kiang ; de la rivière de Canton à Ouchow et à Woosung, et de ses canaux jusqu'à Suchow et Hang Chow.

8. Privilèges de chemins de fer et autres concessions analogues aux Japonais et aux capitalistes étrangers.

Additionnellement à ces conditions, on croit que certaines promesses sont ou seront exigées de la Chine, mais les termes en resteront secrets. La condition que Li Hung Chang n'a pas encore acceptée est, pense-t-on, celle qui porte le numéro 3 : la cession de cette partie du territoire chinois portant le nom d'"Epée du Régent" et de la cit